
ICANN83 | Forum de politiques – Réunion des membres du GAC Afrique
Lundi 9 juin 2025 – 15h30 à 17h00 CEST

THELMA QUAYE

Bonjour, bonne après-midi. Bienvenue. Nous allons vous demander de prendre place et nous allons commencer la séance et j'aimerais également vous demander, si vous êtes au fond de la salle, veuillez nous rejoindre autour de cette table.

Une nouvelle fois merci, c'est une séance hybride, donc nous avons de nombreux collègues qui sont en ligne. Nous avons une trentaine de personnes en ligne. Et nous sommes très heureux de votre présence.

C'est une séance de prise de conscience et de sensibilisation du comité du GAC pour le travail que nous effectuons sur la gouvernance de l'internet en Afrique. Donc l'ordre du jour va être passé en revue. Au début nous allons avoir des remarques liminaires de la part de M. Kone qui est PDG de Smart Africa. Ensuite nous aurons des consultants qui ont été engagés par Smart Africa pour travailler à un projet pour le développement d'un plan d'action. Donc ils vont nous donner un aperçu de cela. Et ensuite je partagerai avec vous tout le travail que nous effectuons autour de la gouvernance de l'internet. Et nous donnerons la parole M. Molehe qui est président du comité ad hoc et qui a été lancé en Turquie l'année dernière. Il nous en dira plus sur ce que nous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

effectuons pour AFRINIC, régler la question. Et nous aurons une séance de questions et réponses avant les remarques de clôtures.

Y a-t-il des questions ou commentaires pour l'ordre du jour ? Le silence signifie le contentement, donc je vais donner la parole à M. Lacina Kone, PDG de Smart Africa, pour ses remarques liminaires.

LACINA KONE

Merci beaucoup. Chers membres du GAC, de l'ICANN, les membres du GAC de l'Afrique, les organisations internationales, c'est avec un grand plaisir et une responsabilité de vous souhaiter la bienvenue à cette séance hybride pour le GAC Afrique, alors que la gouvernance de l'internet est très importante dans notre région. Tout est en jeu et nous sommes réunis ici non seulement en tant qu'observateurs de l'écosystème de l'internet, mais d'une manière plus importante, nous sommes là en tant que décideurs. Nous avons une vision qui place l'Afrique au centre de son propre destin numérique.

En tant que Smart Africa, cette vision est ancrée dans notre mandat que de bâtir un seul marché pour l'Afrique et de s'assurer que la gouvernance de l'internet, ce cadre de référence, reflète bien notre souveraineté, notre inclusion et nos priorités stratégiques.

À l'ICANN83, ici, nous sommes véritablement à un tournant et beaucoup d'entre vous suivent de près ce qui se déroule, les crises de gouvernance parfois autour de notre RIR, AFRINIC.

Soyons clairs, mesdames et messieurs, ce qui se passe à Maurice n'est pas simplement un incident technique, c'est un test de la résilience et des ressources de l'internet telles qu'elles sont gérées, gouvernées et protégées sur notre continent.

Durant la séance extraordinaire qui a été lancée par Smart Africa les ministres de l'Afrique ont exprimé leur préoccupation forte par rapport à l'érosion de la transparence, par rapport aux intérêts externes et aux ambiguïtés juridiques que nous observons par rapport au processus électoral d'AFRINIC. Chers membres, la légitimité de l'institution, la confiance que nous pouvons avoir sont en jeu. Avec cela, la crédibilité de toute notre gouvernance de l'internet dans la région, dans notre architecture de gouvernance de l'internet sont en jeu. Mais nous sommes là pour agir et non nous lamenter. Et, par ce comité ad hoc que nous avons mis en place et en coordination avec les États membres, Smart Africa a pris l'initiative de soutenir les observations électorales et les réformes juridiques dont nous avons besoin et un travail accéléré pour consolider la gouvernance de l'internet en Afrique. Ces efforts ne sont pas isolés. Ils constituent une cohérence, une réponse du continent tout entier pour notre souveraineté et cela renforce la responsabilité à tous les niveaux et la gestion de nos ressources à tous les niveaux.

Donc, nous avons une séance GAC Africa qui est alignée avec cet élan et nous allons recevoir des mises à jour de la part du plan d'action, de la part de notre consultant, et nous allons avoir cette phase de rédaction pour avoir un instrument qui aura pour but de

fournir aux pays une feuille de route pour des réformes institutionnelles, pour un engagement des parties prenantes et pour l'harmonisation au niveau des réglementations. Et cet impact ne sera réel que si les gouvernements, y compris votre gouvernement, sont responsabilisés par rapport à ce contenu. Et il faut que cela soit intégré dans vos priorités nationales. Nous ne sommes pas là pour simplement parler, mais nous devons avoir des actions. Nous allons parler du conseil pour la gouvernance de l'internet en Afrique, donc pour les autorités de gouvernance de l'internet en Afrique. Ce conseil est une réponse à votre appel pour un mécanisme de coordination au niveau du continent africain, pour que cela soit en lien avec les différents ministères, avec les dialogues entre ces différentes structures par rapport aux parties prenantes mondiales comme l'ICANN. Cela ne veut pas dire des interventions gouvernementales, cela veut dire que si nous travaillons dans une organisation multipartite les gouvernements doivent garantir la transparence. Enfin, nous allons entendre le comité ad hoc, en Afrique du Sud, qui a travaillé beaucoup, malgré des défis politiques à relever, pour défendre une institution et pour concevoir une alternative crédible.

Chers collègues, les décisions que vous allez prendre aujourd'hui vont engager l'Afrique dans les années à venir. Nous devons avoir un bloc unifié, une coalition de pays engagés envers l'équité et ouverts à toutes et tous. Nous devons entendre ces voix avec beaucoup de cohérence et de résolution. Je vous demande que cette séance ne soit pas seulement une séance d'écoute, mais une

séance d'engagement au niveau national, avec vos priorités nationales et vos objectifs, avec vos ambitions de régulation et vos différentes actions, vos différentes attentes pour Smart Africa et ses partenaires. Nous sommes donc des champions pour une Afrique numérique, nous ne sommes pas des récipiendaires de règles numériques, les temps ont changé. Nous devons être co-créateurs de la gouvernance de l'internet et nous bâtir à partir de ce plan d'action de ce conseil qui n'est pas seulement pour nous, mais pour l'avenir des générations de demain.

Nous vivons une crise actuellement et cela date d'au moins deux décennies, nous avons besoin d'unité et de détermination aujourd'hui. Merci.

THELMA QUAYE

Merci beaucoup, Monsieur le directeur général. Avant de passer à la suite j'aimerais faire un tour de table pour savoir qui est dans la salle, si vous le permettez. Donc nous aimerions commencer à gauche, autour de la table. Veuillez nous dire votre nom et organisation, rapidement, nous allons faire un tour de table en 5 minutes.

ADERONKE ADENIYE

Bonjour, je suis de la Commission de la communication et représentante au GAC pour le Nigéria.

EDOWAYE MAKANJUOLA	Bonjour, je suis de la Commission des télécommunications du Nigéria.
HERBERT WU	Bonjour, je suis de Chine, de l'académie des sciences de Chine, c'est un honneur pour moi d'être présent aujourd'hui ici.
ISSAM KHATILI	Bonjour, je suis ingénieur réseau dans l'agence de Tunisie.
WAJDI GARALI	Bonjour, je suis de Tunisie également.
KHALID KHALIFI	Bonjour, je suis de l'agence internet de Tunisie et membre de Smart Africa pour la gouvernance de l'internet.
NON IDENTIFIE	Bonjour, je suis de la Commission des communications de l'Ouganda.
ABDALMONEM GALILA	Bonjour, je suis directeur de l'adressage en Égypte et je suis représentant suppléant du GAC pour l'Égypte.

-
- EMMANUEL VITUS Bonjour, je ne représente pas le GAC, mais je viens du Togo, du domaine universitaire.
- ANTOINE DABRE Bonjour à tous, je suis coordinateur du programme de la francophonie sur la gouvernance du numérique et de l'IA, basé à Genève.
- MOHAMMED EL MOCTAR Bonjour, je suis conseillé en Mauritanie, auprès du Ministère.
MOHAMEDINE
- MOLEHE WESI Bonjour, je suis d'Afrique du Sud, les autorités des noms de domaine et représentant du groupe ad hoc.
- CATHERINE ADEYA Bonjour je suis du CA de l'ICANN, je viens du Kenya.
- ERIK ALMQUIST Bonjour, je suis fondateur de l'entreprise qui va présenter en tant que consultant.
- ZIWO KEITH-CHAMBA Bonjour, je suis des autorités postes et télécommunications du Zimbabwe.

BOKA THOMAS

Bonsoir, je suis du Zimbabwe.

JESSE

Bonjour, je suis de la société internet et de l'IGF, je présente l'IGF.

BERTRAN ALI

Je suis de l'agence de développement des technologies et de l'information du Tchad.

NIEL DITENGOROKAYA

Bonjour, je suis du Gabon et de France, je représente la France, spécialiste des technologies de l'information, je suis intéressée par votre sujet, c'est pour cela que je suis présente ici.

MARCIEN MACKAYA

Bonjour, représentant du Gabon au GAC.

MOHAMED KEITA

Je suis de l'autorité des communications de Guinée.

NON IDENTIFIE

Bonjour, chef des technologies émergentes au sein de la RTP et je viens du Sénégal.

NON IDENTIFIE	Bonjour, je ne suis pas du GAC, je suis de l'ICANN.
THELMA QUAYE	Merci beaucoup. Y a-t-il des personnes qui veulent se présenter ? Nous avons un micro qui tourne.
AULOS NYIRENDA	Bonjour, je suis du Malawi et je travaille au ccTLD du Malawi.
TOMBOYE IBRAHIM	Bonjour, je suis du Tchad et je suis au GAC.
MOFED AMINI	Bonsoir, je suis d'AFRINIC.
AYOUB GHAMAS	Bonjour, je viens du Maroc et je suis NextGen.
SMITH AMU	Bonjour, je suis en formation, je viens d'Allemagne.
BARNABAS PETER	Bonsoir, je suis du Kenya et je suis universitaire au niveau des technologies et je suis NextGen également.

LÉONARD OBONYO	Bonjour, je suis de l'organisation des communications du Commonwealth.
BOB OCHIENG	Bonjour, je travaille pour l'organisation ICANN.
JOHN CRAIN	Bonjour, je suis directeur de la technologie à l'ICANN.
MICHAEL ABEJUELA	Bonjour, je suis juriste.
ATHINA FRAGKOULI	Bonjour, juriste également.
JEREMY HARRISON	Je suis juriste pour l'APNIC.
LÉON GRUNDMANN	Bonjour, je suis avec l'organisation ICANN.
THELMA QUAYE	Passons ici à l'autre côté de la salle.
ISABEL GATES	Je suis des États-Unis

REGINA FUCHSOVA JE suis du registre .UE.

OZAN SAHIN Personnel de soutien de l'ICANN.

LEANA RAHIM Je suis d'ICANN Org.

ARAH ZAGHA Je suis d'ICANN Org.

THELMA QUAYE Les collègues en ligne ? Je donne votre nom et vous allez vous présenter vous-même.

PIERRE DANDJINOUE Bonjour, je suis vice-président de l'engagement des parties prenante et responsable de l'Afrique pour l'ICANN.

SARR IDRISSE Bonjour, je suis le gestionnaire .SN et vice-président de l'AFTLD.

ADEDOKUN ADEWALE Bonjour, je suis du Nigéria.

ALAN BARRETT

Bonjour, je un membre du CA de l'ICANN.

MERT BIRER

Bonjour, je suis de Sense Strategy. Je suis ravi d'être ici. Merci.

MICHAL SUCHOCKI

Bonjour, je représente Sense Strategy et je suis ravi d'être ici.

SEUN OJEDEJI

Bonjour, ancien membre du CA d'AFRINIC.

SEYDOU SOUMAH

Bonjour, autorité de régulation des communications de Guinée.

YAOVI ATOHOUN

Bonjour, je suis de l'organisation ICANN et directeur pour la stabilité des opérations en Afrique.

THELMA QUAYE

J'espère que je n'ai oublié personne, si c'est le cas, dites-le-moi dans le chat et on vous donnera la parole.

À ce stade, je veux tous vous remercier de votre présence et je vais donner la parole à Erik qui va passer en revue le plan que nous avons élaboré, un bref aperçu de ce plan. C'est un projet qui a été appuyé par l'ICANN et le ministère allemand de la Coopération et du Développement économique. L'idée est d'élaborer des

orientations pour les États membres et en Afrique en matière de gouvernance de l'internet. Erik ?

ERIK ALMQUIST

Merci, Thelma. C'est un plaisir d'être ici avec vous aujourd'hui. Comme Thelma l'a dit, ceci est un plan directeur pour les États membres de Smart Africa. Nous parlons de 40 pays sur environ 54 pays. Alors on œuvre pour les pays de Smart Africa, mais on estime que ce plan peut fonctionner pour le continent.

Diapositive suivante.

Notre entreprise a été présentée à l'ICANN 82 à Seattle. C'est une entreprise qui a déjà eu de nombreuses premières mondiales, donc premier super-tanker, première banque internet, premiers calculs scientifiques de la vitesse de la bande passante et son effet sur le PIB, nous avons collaboré avec plusieurs pays et avons récemment aidé au lancement du réseau des autorités sur la cybersécurité, il y a eu un vote en février cette année.

Notre plan pour la gouvernance internet en Afrique est en théorie simple, mais en réalité ce n'est pas si simple et on reviendra.

Dans un premier temps, il s'agit de définir qui sont les parties prenantes de la gouvernance internet sur le continent africain. Puis il s'agira d'identifier des défis majeurs. Monsieur Kone a déjà évoqué certains des fossés qui sont visibles et qui sont traités par les réunions ministérielles sur l'échelle continentale. C'est défis principaux font l'objet d'une cartographie par mon équipe et moi.

Il y a un instant vous avez découvert cette équipe, Mert, Tony et tous les autres.

Enfin, j'ai entendu quelqu'un dire qu'un problème bien défini est déjà à moitié résolu. Il y a une part de vérité. Lorsqu'on a identifié les principaux fossés et la liste de priorités, on pourra passer aux solutions. Et ces solutions formeront le plan nous permettant de répondre aux besoins en matière de gouvernance internet en Afrique. Cela sera présenté à Oman lors de l'ICANN84.

Diapositive suivante.

Vous tous ici dans cette pièce savez ce qu'est la gouvernance internet. Vous êtes les architectes de la gouvernance internet dans vos champs respectifs. Vous savez à quel point cette architecture est complexe et vous savez le nombre de facettes qu'elle incorpore et vous savez que tout commence avec les parties prenantes. Sans partie prenante, sans acteur, il n'y a pas d'internet et donc pas besoin de gouvernance d'internet.

Vous connaissez votre histoire, vous savez qu'il y avait d'abord ARPANET qui a irradié du Pentagone aux universités des États-Unis. Puis l'internet a proliféré. En 1976, le palais de Buckingham a emboité le pas, plus rapidement que ce que l'on pouvait penser, c'est feu la reine Élisabeth 2 qui a envoyé le premier email de son palais. Puis d'autres jalons, notamment en 1980. Depuis, l'internet est utilisé par les acteurs privés, publics, les citoyens, la société

civile, la communauté technique et universitaire et par les organisations internationales et multilatérales.

Ces institutions, aux côtés de la communauté technique et universitaire, font partie de ceux qui défendent le principe du multipartisme sur lequel est fondé l'internet, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'une seule et même entité qui contrôle cette création fantastique qu'est l'internet.

Il y a de multiples principes qui sont élaborés pour équilibrer les besoins des parties prenantes en Afrique et de par le monde. Ces principes sont notamment la neutralité du net. Comme vous le savez, cela a fait l'objet de beaucoup de discussions aux États-Unis avec des intérêts commerciaux qui tentaient de supplanter cette règle de neutralité du net.

Puis il y a la liberté d'expression, le droit à la vie privée, la cybersécurité, la stabilité du réseau, la transparence et l'obligation de rendre des comptes, ce qui a été évoqué par M. Kone dans ses propos liminaires.

Ces principes sont un ensemble de principes qui ont été exprimés, mais des principes qui ont également résulté des travaux de différentes communautés. Ces protocoles que nous utilisons au jour le jour sont le reflet de ces principes. Donc il y a l'ICANN, les protocoles de chiffrement, la gouvernance des adresses IP, également les orientations politiques, les politiques nationales des

TIC, les structures régionales numériques, les cadres juridiques liés à la protection des données. Tout cela s'inspire de ces principes.

J'ai dit le RGPD, la lutte contre la cybercriminalité. Tout cela est magnifique, mais cela n'aurait pas d'effet s'il n'y avait pas un volet application. Il faut parler de normes, mais aussi de l'application des normes. Et mercredi nous allons parler un peu plus de la réalité sur le terrain en Afrique.

Ce sont les autorités de répression, d'application de la loi qui font le défaut du continent dans une certaine mesure, on va en parler mercredi. Dans le champ de l'internet.

Pourquoi c'est si important pour internet et pour le monde ? S'il y a des manquements en matière d'internet en Afrique, tout le reste du monde est touché également, la cybercriminalité, le manque de développement commercial. L'Afrique est le continent qui a le plus grand potentiel. Il y a 1,6 milliard d'habitants, officiellement, alors qu'il pourrait y avoir plus d'habitants. Il y a plus d'habitants qu'en Chine ou en Inde. Et c'est également plus grand que ce que l'on voit sur les cartes habituelles qui sont projetées et qui sont en réalité assez déformante. Et en réalité, on peut facilement mettre les États-Unis, l'Europe et l'Inde dans l'Afrique. Et l'âge moyen est de 9,3 ans.

Donc il y a un véritable potentiel, mise à part la démographie africaine qui est la plus forte de la planète, il y a également plus d'institutions établies qui font valoir que le continent africain sera le continent qui va dépasser l'Asie en matière de vitesse

économique, mais cela ne peut fonctionner qu'avec un net fonctionnel, car l'économie digitale et les répercussions du l'économie réelle ne peut fonctionner qu'avec un internet opérationnel et une gouvernance opérationnelle.

Par le passé, il y avait un fossé en matière de connectivité, aujourd'hui il y a un fossé en matière d'abordabilité de connexion internet. Cette fracture numérique résulte de cette difficulté et aura une incidence aussi sur la capacité des pays de déployer la 6G et l'IA. L'Afrique à la possibilité de dépasser d'autres régions et les rattraper avec la 6G et l'IA avec un internet opérationnel. Mais le revers de la médaille est que l'Afrique pourrait se retrouver à la traîne si cela ne se produit pas.

C'est la raison pour laquelle Smart Africa a décidé de lancer ce programme qui est absolument nécessaire, sous le leadership du Burkina Faso.

C'est une session d'ouverture ici. Nous allons nous pencher davantage sur la question, cela fait deux mois que le projet a débuté. Je vais vous dire quel est l'état des lieux et je vous en dirai davantage mercredi.

Alors, les trois premiers objectifs ont été atteints, un rapport de diagnostic a été soumis au secrétariat de Smart Africa la semaine dernière. Nous avons fait beaucoup de progrès pour la cartographie des parties prenantes. Il faut désormais mettre en place les orientations, le cluster et la carte de route continentale

pour la gouvernance internet et les fondations pour la mise en œuvre efficace et le lancement de ce cadre qui aura lieu en octobre.

Voici où nous en sommes après deux mois. Mercredi, nous allons vous présenter quelques constats primaires sur les fossés existants en Afrique.

La page suivante, vous voyez l'ordre du jour pour la session matinale, qui commencera à 10 h. nous passerons 90 minutes ensemble à évoquer des observations provenant du terrain.

Merci beaucoup, j'espère tous vous voir mercredi.

THELMA QUAYE

Merci, Erik. Je voudrais voir s'il y a des commentaires ou questions ou clarifications qui seraient nécessaires avant de passer au point suivant à l'ordre du jour.

NON IDENTIFIE

Merci beaucoup. Très souvent nous avons le secteur privé et la société civile qui s'occupaient de l'internet. J'applaudis Smart Africa de prendre cette initiative. Les gouvernements doivent participer à la gouvernance de l'internet, c'est une bonne chose.

ABDALMONEM GALILA

C'est la première fois que je viens à ce type de réunion, Smart Africa. Permettez-moi de poser cette question : quels sont les termes à long terme et à court terme ? Quels sont les investissements que vous voyez ? Peut-être que vous l'avez dit

auparavant. Pour ce projet, pouvez-vous nous en dire plus pour le court terme et le long terme, comment vous envisagez cela ?

ERIK ALMQUIST

Pour le calendrier, nous avons 4 ou 5 ans et après 5 ans, nous verrons où nous en serons. Mais c'est notre calendrier, c'est quinquennal au niveau de Smart Africa.

EMMANUEL VITUS

Je suis coordinateur pour l'IGF de l'Afrique de l'Ouest et, de par le passé, nous avons une organisation qui a travaillé sur ce type de plan d'action, à Seattle, notamment. Qu'est-ce qui va être différent par rapport à ce qui a été dans le passé ? On a parlé de cartographie, on a parlé de principes de base, mais quelles sont les différences par rapport à ce qui a été fait auparavant, notamment au niveau de l'Union Africaine ?

ERIK ALMQUIST

Smart Africa est soutenu par le Premier ministre et les ministres d'Afrique, c'est une force politique cette fois-ci que nous avons et cela ne doit pas être un titre de papier. Nous devons faire nos preuves et mettre en œuvre et réaliser des actions. Ce n'est pas un exercice académique, soyons clairs. C'est quelque chose de très pragmatique que nous voulons effectuer avec un leadership politique pour l'Afrique.

LACINA KONE

Si vous le permettez, nous sommes pragmatiques. Quelqu'un va parler du conseil des autorités de gouvernance en Afrique, c'est un conseil des régulateurs d'Afrique. C'est les agences internet de l'Afrique qui sont représentées ainsi. C'est un petit peu comme un réseau. Ce n'est pas seulement sur le papier, ce sont des entités qui se réunissent tous les trois ou quatre mois.

Donc nous sommes à un moment de crise, comme je l'ai dit. Donc où sont les personnes comme Frida qui représente les autres entités. Comme cela a été dit, nous essayons de coordonner des efforts pour sortir de cette crise. On n'est pas là pour une victoire, il n'y a pas vraiment de gagnant ici, mais si nous sommes dans le modèle multipartite, avec différents acteurs, il y a une multipolarité et cela peut créer une confiance. Mais aujourd'hui, il n'y a plus de confiance en AFRINIC, par exemple, et nous devons nous assurer que la plateforme multipartite fonctionne bien. À ce moment-là, par la suite, les gouvernements prendront un peu de recul, mais il n'y a pas de plateforme multipartite et il n'y a pas de gouvernance qui provient des gouvernements pour le moment.

Donc si on ne prend en compte que le secteur privé, c'est vraiment l'ouest et il n'y a pas véritablement de règle.

Donc ce plan d'action permettra à chaque pays membre de savoir quoi faire et de savoir comment le secteur privé peut être responsabilisé, comment la gouvernance de l'internet peut se faire. Donc que vous fassiez des adresses IP, protocole internet, que vous travailliez à des noms de domaine, cela sera beaucoup plus

significatif pour chaque pays, pour la réputation positive de chaque pays, pour avoir une gouvernance transparente. Par la suite nous pourrions prendre plus de recul. Mais c'est l'idée de Smart Africa, ce qu'elle lance actuellement et effectue.

Ce conseil des autorités de gouvernance en Afrique, ce n'est pas un instrument de pouvoir par rapport au secteur privé, c'est pour s'assurer que l'Afrique soit respectée quand on parle de gouvernance de l'internet. Pour le moment, ce n'est pas le cas, l'Afrique n'est pas respectée parce qu'elle a connu un échec et nous devons prendre nos responsabilités.

CATHERINE ADEYA

Je ne sais pas quoi ajouter. Vous avez dit beaucoup et cela fait plus de 20 ans que nous sommes dans le domaine. Et je vois maintenant une opportunité qui se présente ; il faut donner une chance à ce processus. Mercredi nous allons en savoir plus et ce sera évident, voir les lacunes qui seront comblées et les failles qui seront comblées grâce à ce processus et à cette initiative.

Vous avez parlé du peu de règles qui existaient en Afrique, des règles qui n'étaient pas observées, respectées, est-ce que c'est une tendance ? Vous pouvez nous donner des exemples de cela ? Des progrès sont-ils faits ? Y a-t-il des États qui sont plus en avance que d'autres ? Où en sommes-nous ? Est-ce que c'est l'Ouganda par exemple qui est en tête ? Qu'est-ce qu'on peut apprendre des pays

les mieux placés plutôt que de dire : toute l'Afrique peut être à un bon niveau ou quoi que ce soit.

ERIK ALMQUIST

Oui, mercredi nous allons parler des défis et des meilleures pratiques et il est vrai que si nous voulons que toute l'Afrique soit au niveau des meilleures pratiques, et bien là il n'y aurait pas de problème pour la gouvernance de l'internet.

NON IDENTIFIE

Merci pour cette opportunité. Je crois que ce qu'a dit le PDG, il a parlé du problème d'AFRINIC. Et c'est très clair, cela n'a pas donné une bonne image de la gouvernance de l'internet dans la région, c'est très clair. Il faut trouver des solutions parfois d'ingénierie aussi.

Lorsqu'on cherche des solutions d'ingénierie, on essaie de résoudre les problèmes pour toujours, pour de bon. Mais lorsque nous avons des situations néfastes, comme celle que nous avons actuellement, nous avons beaucoup de lacunes, nous avons des problèmes qui ont été créés. Et si on ne gère pas tous ces problèmes, on peut fermer le chapitre et, dans 5 ans, se retrouver avec des problèmes similaires.

Donc, dans un esprit de transparence, comme l'a dit notre directeur général, je crois que cette transparence dont on parle doit être appliquée à des solutions d'ingénierie aussi qui vont

régler les problèmes actuels pour qu'on ne se retrouve pas dans la même situation dans quelques années.

THELMA QUAYE

Merci beaucoup. Le président de la commission ad hoc va nous parler de la mise en œuvre et des progrès réalisés.

LEONARDO OBONYO

Oui, mis à part les aspects politiques, les temps ont changé. Quand on voit ce qu'il s'est passé ces dernières années, je crois qu'on a changé beaucoup au niveau technologique, au niveau de l'internet des objets, de l'IA. Je crois qu'il est temps de passer à la vitesse supérieure.

Et Smart Africa rassemble les gouvernements, pas seulement le secteur technologique, mais les technologies de l'information au niveau des gouvernements. Et cela avec les universités et le monde académique, cela peut nous permettre de faire beaucoup. Il y a 10 ans, on n'avait que des techniciens, maintenant on a des gens qui représentent les universités, les gouvernements ; c'est donc important que ce plan d'action, cette initiative envisage l'avenir avec tous les secteurs qui sont représentés. Parce qu'ils vont jouer un rôle important dans les économies.

THELMA QUAYE

Merci. Ce sont de bons commentaires que j'ai notés. Sans plus attendre, j'aimerais passer au point suivant à l'ordre du jour. Diapositive suivante, nous allons avancer dans la présentation.

Très bien, si vous passez à la prochaine diapo. Encore.

Je vais vous parler de ce que nous faisons à Smart Africa. Nous avons plusieurs points qui transcendent le plan d'action. Quand nous avons lancé ce travail, nous avons une analyse du paysage de l'internet en Afrique, nous voulions résoudre le problème d'AFRINIC, on voulait le soutenir et développer un point d'action. Et un des points essentiels dont on s'est rendu compte, au niveau du peu de représentation de l'Afrique parfois dans ces représentations, peu de représentations là où sont prises les décisions.

C'est pour que cela que nous avons un pilier pour que la voix de l'Afrique soit entendue et qu'il y ait un développement des politiques en rapport avec la gouvernance de l'internet.

Alors, comment nous travaillons à cela ? Nous avons les régulations et les politiques, deuxième pilier. Les politiques sont très fragmentées, même si elles existent. Donc il faut soutenir nos pays pour développer les bonnes politiques, les bonnes régulations. Et il faut gouverner au mieux, ne pas être punitif, mais être plus novateur à l'avenir.

Troisième pilier, la collaboration et la cyberdiplomatie. Comment collaborons-nous entre nous ? On a mentionné cela autour de la

table. Si la gouvernance de l'internet est faible en Afrique, cela n'affecte pas que l'Afrique, mais aussi d'autres continents autour de l'Afrique. C'est pour ça que la cybersécurité est importante. Si votre voisin n'est pas bon en cybersécurité, vous allez connaître des problèmes. C'est pour cela qu'on a besoin de partenariats, de cyberdiplomatie au niveau de la gouvernance de l'internet.

Enfin, dernier pilier, l'infrastructure et la souveraineté. C'est essentiel pour la gouvernance de l'internet. Nous avons eu beaucoup de formations effectuées pour les décideurs, nous avons une académie numérique Smart Africa pour responsabiliser et autonomiser ces personnes, pas seulement par leur présence, mais par leur qualification technique et technologique, pour leur capacité à prendre la parole, à s'exprimer.

Nous avons parlé également, dans ce plan d'action, de l'aide que nous pouvons apporter aux États membres pour développer des stratégies de régulation et des politiques à développer également.

Et je voudrais souligner aussi le fait que c'est un plan d'action que nous avons à Smart Africa, mais ce n'est pas le seul. Nous avons aussi sur les villes intelligentes, sur la cybersécurité et ce ne sont pas seulement des documents. Une fois que nous avons un plan d'action, nous soutenons les pays qui sont intéressés, qui se présentent, qui développent des stratégies, des politiques pour soutenir ces initiatives dans leur propre pays. Et la collaboration et la diplomatie, dont j'ai parlé déjà, c'est là où nous créons, donc cette commission des autorités de gouvernance en Afrique, pour

partager des connaissances, pour avoir des séances entre pairs, pour échanger entre pays, pour que nous atteignions des seuils meilleurs pour la gouvernance de l'internet.

Nous avons l'infrastructure et la souveraineté pour protéger l'infrastructure que nous avons déjà pour l'internet et pour s'assurer que les pays soient souverains par rapport à leur infrastructure. Pour nous, ce qui est chapeauté par la gouvernance de l'internet, c'est tout cela.

Évidemment, nous avons la stratégie de transformation numérique de l'Union Africaine, d'ici 2030, c'est quelque chose que nous développons, c'est un cadre de référence très solide pour l'Afrique. Il faut s'assurer qu'il n'y a pas d'effets doublon. Comme on le disait du Togo, assurons-nous qu'il n'y ait pas de doublon, voyons ce que l'Union Africaine peut rajouter pour compléter.

Diapo suivante. Je crois que j'ai déjà parlé des défis, donc avançons encore.

Les objectifs. En créant ce conseil des autorités de gouvernance de l'internet en Afrique, nous voulons nous assurer qu'il y ait une représentation stratégique. Nous devons aussi nous assurer de l'inclusivité, c'est très important pour nous parce que tous les pays ne sont pas au même niveau au même plan. Donc il y a des pays qui sont des leaders, déjà, et d'autres qui sont un peu à la traine.

Donc il faut qu'il y ait des échanges entre pairs, il faut qu'il y ait des échanges pour développer les meilleures pratiques et pour avancer

plus vite également. Il faut qu'il y ait une souveraineté au niveau de l'infrastructure. Quand on est membre de CAIGA, il faut s'assurer qu'il y ait une approche multipartite et que le conseil ait des représentants des ISP, IXP également et nous voulons absolument encourager la collaboration publique/privée au sein de CAIGA. La gouvernance de l'internet est vraiment une approche multiacteurs qui inclut tout le monde. il faut le souligner.

À Smart Africa, dans notre manifeste, nous avons le secteur privé qui est au cœur du développement, on n'avance pas sans le secteur privé. Et nous sommes très conscients des besoins qui existent. Le secteur privé et la société civile doivent être inclus dans les dialogues et dans le travail.

Nous avons une influence mondiale, nous devons coopérer avec nos voisins, nous devons nous assurer que nous sommes prêts au niveau cybernétique, nous devons définir des objectifs stratégiques pour l'Afrique, pour la gouvernance de l'internet. Nous devons créer des cadres de référence de gouvernance inclusifs, nous devons effectuer un plaidoyer pour un contrôle par l'Afrique de l'infrastructure clef.

Diapo suivante.

En termes de notre effectif à CAIGA, nous avons les régulateurs, les gouvernements, nos décideurs, nous avons les ministères des TIC, les régulateurs, différents représentants des groupes spéciaux pour la gouvernance de l'internet, de nombreuses personnes présentes dans la salle. Nous avons également les leaders du

secteur privé et du secteur industriel, les télécoms, les ccTLD, les responsables du système de nom de domaine DNS, nous avons la société civile, le monde universitaire et les différentes communautés, les groupes régionaux et nous avons toutes ces entités au sein de CAIGA.

En ce qui concerne la feuille de route et les prochaines étapes, nous avons commencé le périple l'année dernière. À ce stade, nous avons rédigé des projets de documents relatifs aux statuts, la gouvernance. Ce sont des projets de textes qui vont être diffusés auprès du conseil des ministres des TIC lors du sommet Smart Africa en juillet et en vue de leur avalisation nous allons collaborer avec la communauté d'ici le mois de juillet et lancer CAIGA à l'ICANN 84.

Une fois que nous aurons suivi ce processus, en 2026, nous voulons rendre le tout opérationnel.

Donc c'est une feuille de route. En tant que membres du groupe de travail, nous appelons les membres à nous fournir davantage d'idées de contributions.

C'est la fin de ma présentation qui vous donne un aperçu de ce que nous faisons.

Avant que je vous donne la parole pour des questions, j'aimerais donner la parole à Molehe, président du comité ad hoc, qui va nous faire un point sur ce que nous faisons pour AFRINIC.

MOLEHE WESI

Merci, Thelma. Peut-on me nommer animateur pour que je puisse diffuser ma présentation ? Merci.

Bonjour. Ma présentation sera très brève au vu de l'heure tardive. Que vais-je faire ? Je vais partager les travaux que nous avons menés avec le comité depuis l'ICANN81. Un avertissement, je viens d'Afrique du Sud, mais je ne parle pas au nom de mon pays, mais en tant que président du comité ad hoc. Je le dis pour respecter le protocole.

Cela étant dit, il y a eu toute une série d'évolutions. Il y en a certaines qu'il nous faudra reconnaître, mais dans un premier temps nous allons vous parler des membres de ce comité. Nous sommes 10, nous sommes soutenus par le secrétariat de Smart Africa, je préside ce comité. Il y a également la vice-présidente, du Niger.

Sans plus attendre, je veux vous parler de notre mandat. Il est très clair, très succinct. Il peut s'articuler autour de 6 points. Il s'agit de collaborer avec Smart Africa, les acteurs du continent et la diaspora pour comprendre la complexité des thématiques que doit traiter AFRINIC. Puis il faut élaborer des cadres pour lutter contre ces problèmes et les résoudre, il faut penser à des solutions et à une feuille de route qui nous permettra de pérenniser ces évolutions.

Cette feuille de route va évidemment s'aligner avec la résolution prise par le CA de Smart Africa. Nous devons ensuite mettre en

œuvre cette feuille de route une fois qu'elle aura été élaborée et entérinée par le CA de Smart Africa.

J'ai déjà résumé, je pense, quelques-unes des évolutions stratégiques principales. Comme je l'ai dit, certaines évolutions ont été dépassées par les événements, mais je vais vous parler des activités principales.

Sur les élections justement il y a une liste de candidats qui a été diffusée et il y a des informations qui sont répercutées quant à la constitution de ces listes et c'était assez difficile pour nous d'être impartiaux tout en laissant les processus d'AFRINIC se dérouler en étant appuyé par Smart Africa afin de faire en sorte que des individus capables soient nommés. Je pense que tout le processus montre que cela a été couronné de succès.

Le comité et toutes les parties prenantes ont exprimé des préoccupations quant à la fragmentation des électeurs. Alors, en Afrique du Sud, on dit qu'il n'est pas possible de s'en sortir avec un trop grand nombre de candidats. Donc il faut en réalité avoir un nombre restreint de candidats performants. Il y a eu beaucoup de collaboration et d'interactions avec ICANN, je pense que la dernière notification de l'ICANN sur sa position relative aux élections d'AFRINIC parle d'elle-même.

Il y a eu des ateliers, des efforts d'intégration qui ont été organisés en amont des élections. Le comité a été mis au fait de ces évolutions et nous encourageons tous ici à participer à ces ateliers. Les régulateurs ont été impliqués pour qu'ils puissent parler à leurs

registres locaux, pour qu'ils puissent nous aider à identifier ces contacts et garantir une participation équitable de tous les États membres de Smart Africa et qui détiennent des ressources d'AFRINIC.

Smart Africa a organisé des efforts bilatéraux. Il y avait 25 ministres du continent, c'est un accomplissement d'envergure, notamment aux vues de la représentation large qui est requise. Ces efforts ont été couronnés de succès, notamment pour les discussions avec les États membres sur les questions essentielles en matière d'infrastructure numérique du continent.

On a mis également l'accent sur l'importance d'AFRINIC en tant que partie prenante essentielle.

Par ailleurs, beaucoup de communications ont été diffusées auprès des destinataires principaux. Malheureusement nous n'avons pas encore reçu de réponse par rapport aux préoccupations qui ont été identifiées. Le PDG de l'ICANN a mis l'accent sur ces éléments.

Passons aux risques, au plan B et aux prochaines étapes. Il y a une préoccupation juridique. Contrairement à la croyance populaire formulée par le PDG Cloud Innovation, je dois dire que nous sommes préoccupés, car si vous avez un litige juridique avec quelqu'un et que cette entité est désormais listée comme directeur sur vos documents officiels, il y a plusieurs articles à ce titre.

Nous avons mis le doigt également sur le problème de la fragmentation des électeurs et je pense qu'on ne peut pas insister sur cela aux vues des évolutions actuelles.

Nous collaborons avec Smart Africa pour élaborer un plan B. Aux vues des complexités de ce plan B, je pense qu'il serait trop prématuré de le partager avec vous, mais faites-moi confiance, nous respectons ceux qui détiennent des droits relatifs à AFRINIC et nous voulons également protéger ceux qui ne peuvent pas avoir accès directement ou indirectement à ces ressources.

Étapes prochaines. Nous avons annoncé les candidats indépendants et régionaux. Cela va sans dire, cela répond aux observations que nous avons faites, nous avons mis en place un comité technique d'observation qui a évoqué les besoins de transparence et d'obligation de rendre des comptes.

En résumé, il y a des engagements en cours pour ce qui est du processus ICP. Donc il y a une consultation en cours par le biais du processus ICP2. Il y a une ouverture au public. Nous avons également encouragé les membres du comité ad hoc à diffuser les informations dans leur pays respectif et aux différents détenteurs de ressources AFRINIC pour qu'ils prennent part au processus. Donc peut-être que des collègues veulent poser des questions.

THELMA QUAYE

Merci beaucoup. À ce stade, je vous donne la parole si vous avez des questions ou commentaires. Pas de question ou commentaire ? Très bien.

Dans ce cas, je voudrais rebondir sur ce que Molehe a évoqué en matière de risques. Je pense que nous devons réfléchir à la fragmentation de l'électorat. Il faut que nous réussissions à garantir notre unité. En fin de compte, nous voulons tous qu'AFRINIC retrouve sa grandeur. Mon appel est le suivant : peut-on réussir notre unité ? Il ne faut pas que l'on adopte des voies divergentes.

Si nous avons un adversaire commun, cela nous permettra de faire l'union. Aux vues de cet adversaire commun, nous devrions pouvoir nous rassembler, consolider nos votes, et ensuite accepter et entériner les listes des candidats que nous souhaitons tous voir être élus.

J'ai vu qu'il y a un certain nombre de candidats sur ces listes, je pense qu'il faut que nous décidions qui nous voulons soutenir. Sinon, ce sera une défaite assurée.

S'il y a des questions, vous avez la parole.

PAULOS NYIRENDA

Merci. Je voulais rebondir sur un élément relatif à AFRINIC. Je suis du Malawi. J'étais membre du CA d'AFRINIC il y a quelque temps. Je pense qu'il faut traiter le problème fondamental chez AFRINIC. Pour ma part, je ne suis pas convaincu qu'on traite ce problème

fondamental. Si nous poursuivons nos efforts avec AFRINIC dans l'état actuel des choses, le problème va se reproduire d'ici deux à trois ans. Car le problème fondamental n'a pas été traité. À la mesure que Smart Africa se penche sur cette question, je pense que l'attention va se porter sur le problème fondamental pour AFRINIC. Actuellement, nous mettons en place un processus comme si tout se passait comme escompté ou attendu. Moi je pense qu'il faut traiter le problème fondamental.

MICHAEL

Merci. Je veux rebondir sur ce que mon collègue à dit. Je suis de l'Ouganda. Et je pense que AFRINIC, à l'ICANN 81 à Istanbul, il y a eu une discussion avec des collègues du continent et, pendant ce débat, à juste titre, beaucoup de problèmes ont été évoqués, des problèmes qui avaient trait à la gouvernance, etc. Et il me semble que d'une façon ou d'une autre on a pu traiter quelques-uns de ces problèmes, mais je pense qu'il y a beaucoup d'autres problématiques qui n'ont pas été traitées. Peut-être que le plan B permettra de traiter ces problèmes. Mais je pense qu'il faut que nous soyons honnêtes envers nous-mêmes et transparents lorsque nous traiterons ces problèmes. Sinon, c'est un problème qui va se représenter au fil du temps.

LACINA KONE

Quelles sont vos suggestions pour résoudre le problème ?

MICHAEL

Alors, on a parlé de problèmes de gouvernance, oui, nous apprécions qu'il y ait des élections. Mais l'un des autres problèmes qui est apparu c'était l'implantation géographique d'AFRINIC et du droit qui devait s'y appliquer, notamment pour ce qui est la résolution des litiges. Peut-être qu'on devrait appliquer du droit continental plutôt que du droit national.

Je sais qu'il y a beaucoup de problèmes et je ne suis pas certain qu'on puisse les traiter de façon exhaustive dans le temps qui nous est imparti ici. Mais peut-être que l'on devrait avoir une meilleure articulation des problèmes, de la gouvernance, des affiliés.

Par ailleurs, les membres et les communautés en Afrique se sont mis en retrait en matière de participation aux vues de tout cela.

Donc voilà, il faut voir les problèmes et les analyser de façon critique.

LACINA KONE

Si je puis me permettre, je vais être audacieux, je pense qu'on ne peut pas rester ici en acceptant le statu quo. Nous tous ici, si nos ancêtres qui ont acquis l'indépendance, nous ne serions pas ici. Que voulons-nous faire pour l'avenir d'AFRINIC ? Nous avons tous échoué collectivement il y a 25 ans. Moi aussi, mais j'étais trop jeune.

L'AFRINIC a été enregistré comme entreprise de droit privé, dans un pays qui a un cadre juridique, donc ça, c'est une des faces de la médaille. Le revers de la médaille ce sont les statuts internes

d'AFRINIC. Il y a une gouvernance par le CA qui est élu par la communauté. Mais il y a 25 ans, quand on a instauré ces règles, il y avait un objectif de services publics et on se demandait si c'était suffisamment bien proposé. C'est ma question.

Quand il y a des personnes qui ont des ambitions, le secteur privé a des ambitions, les gouvernements aussi. Et nous ne pouvons pas tout résoudre, car tous les problèmes ne sont pas survenus en même temps. C'est une accumulation de problèmes. Désormais la réputation de notre continent est ternie. Donc peut-être que vous ne voulez pas le dire, mais je vais le dire. Notre réputation en a souffert. On est perçu comme incapable de résoudre notre problème. Mais on apprécie également de nous victimiser. Arrêtez et faisons ce que nous devons faire et faire ce qui est juste. Ça, c'est juste, il faut qu'il y ait quelqu'un qui s'exprime et qui réfléchisse à la façon dont on peut résoudre cela.

Il y a des lois nationales qui s'appliquent aux entités privées. Mais il y a également des statuts internes, un CA, une communauté d'utilisateurs qui élit un board. Donc le problème principal, je dis toujours que dans une approche multipartite il faut réfléchir à où tout cela est utilisé. Ce n'est pas utilisé en Chine, c'est utilisé en Afrique, avec plus de 50 pays. Donc on devrait pouvoir dire comment la propriété intellectuelle est utilisée.

Cela fait désormais deux ans et demi et personne n'est capable d'avoir une IP à cause du secteur privé ? En raison de lois

nationales ? Donc on n'a vraiment aucun moyen de se défendre ?
On ne peut pas rester les bras croisés à ne rien faire.

Donc il faut retourner aux fondamentaux, je vous parle de cela, car c'est crucial parce que si nous ne faisons rien, AFRINIC appartient déjà partiellement à Cloud Innovation, qui est une entreprise privée. Que nous gagnions ou non. Alors qui a donné, conformément à la loi, ces IP à AFRINIC pour qu'elles soient gérées, c'est l'ICANN. Mais une fois que cela a été fait, il faut croiser les doigts pour que cela ne soit pas un effort pour notre continent.

Ce n'est pas un moment d'empathie ici, car ceux qui s'opposent à nous n'ont pas d'empathie.

Donc on doit prendre des décisions très fortes, très froides, très intentionnelles, il faut résoudre cela de cette manière. Quand on a un secteur privé qui nous indique qu'on ne peut pas avoir d'adresse IP lorsque nous avons des institutions où les actionnaires c'est une autre entité qui contrôle une population d'1,4 milliard de personnes et que nous disons qu'on va continuer à faire la même chose, il faut véritablement s'assurer du mandat de l'AFRINIC par rapport à l'ICANN. Qui est propriétaire de ces adresses IP ? Je le dis ici, ces ressources IP appartiennent à quelqu'un, à qui ? Par rapport à ces institutions, est-ce normal, dans un modèle multipartite, de se comporter de cette manière avec une bonne gouvernance ?

Il faut agir maintenant. À Smart Africa, nous allons suivre cela jusqu'à notre dernier souffle parce que ces adresses IP sont utilisées dans nos pays. Nous sommes les utilisateurs, nous

sommes ceux qui payent et qui déboursent de l'argent. Donc nous avons droit et voix au chapitre et droit de nous exprimer. C'est très clair, nous avons une participation parfois corrompue aux élections, il faut faire quelque chose et dire quelque chose.

Je ne veux pas être trop émotionnel, on doit être au contraire très froid et sans émotion. Ils savent ce qu'ils font, nos pays sont souverains. Nous ne voulons que les générations de demain nous regardent et disent : qui étaient ces personnes stupides qui ont fait ces lois ? C'est notre avenir qui est en jeu et nous devons le déterminer. Quand on dit non, c'est non.

On ne peut parler du plan B maintenant, mais nous l'avons et nous avons un plan C aussi.

ABDALMONEM GALILA

Merci beaucoup. J'ai une question à l'esprit. Premièrement, est-ce qu'auparavant nous avions un modèle de gouvernance pour AFRINIC ? Pour qu'il soit durable ? Je crois que la réponse est non, c'est clair. Donc, nous avons des élections, est-ce que nous avons un modèle de gouvernance pour AFRINIC qui va être durable ? Pour son avenir ? AFRINIC pour les Africains.

LACINA KONE

On est au point où nous avons une stratégie où là on essaie de nous battre avec tout ce qui peut être trouvé. Cela veut dire qu'on ne peut pas rester assis et accepter ces élections. C'est la stratégie de la chaise vide. Si on ne fait pas d'élection, sans transparence, et le

CA est au courant, ils savent. C'est toujours la même chose. Ça va être la même situation néfaste et on ne peut pas faire cela.

Il faut mobiliser la base. Nous avons une chance. La liste des candidats est sortie, nous devons mobiliser les parties prenantes qui sont éthiques et responsables pour la souveraineté de l'Afrique. Nous allons aux élections, nous élisons ces personnes, nos personnes qui vont pouvoir changer les choses.

Mais n'oublions pas le plan B. Le plan B c'est qui a, initialement, à gérer ces ressources IP d'une manière corrompue. C'est la stratégie où on envoie à la figure tout ce que l'on peut trouver.

THELMA QUAYE

Nous avons quelques commentaires.

LACINA KONE

Je veux dire un mot. Je ne veux pas que quelqu'un dans cette conférence limite les gouvernements africains. Lorsque vous faites face à des gouvernements, en 2025 ce n'est plus la même chose qu'en 2020, nous avons beaucoup avancé. Nous avons une mentalité que l'Afrique est faible et qu'il y a une corruption et on va continuer de la même manière. C'est faux, ce n'est plus acceptable. Ne nous minimisez pas, ce n'est plus possible. C'est un message très clair. Si vous pensez que l'Afrique est la même qu'en 2020, bonne chance parce que nous, nous allons foncer jusqu'à ce qu'on soit respecté. Nous ne voulons pas venir à ces conférences et que

l'Afrique soit vue comme des pays corrompus qui ne savent pas se diriger. Et ça, on le doit aux générations de demain. Merci.

EMMANUEL VITUS

D'abord, félicitations, parce que ce n'est pas du tout évident de se mettre au-devant de la scène pour aborder cette question, parce que c'est une question d'argent, de business, ça veut dire que vous mettez votre vie, votre institution et beaucoup de choses en jeu. Donc félicitations.

Nous, en tant que communauté, parce que je pense que depuis le début de la crise il a été question que nous ayons élu des loups pour prendre soin des moutons et, aujourd'hui, on part vers une élection qui, certainement, va être du désordre. Parce que déjà quand vous voyez la liste des candidats, pour 8 postes on a plus de 50 personnes, ça craint.

Maintenant, en tant que communauté, on est à l'ICANN depuis plusieurs années, on est nombreux. Et l'ICANN est détenteur de ces adresses qui sont la source du conflit aujourd'hui. Qu'est-ce que nous, en tant que communauté – parce qu'on n'a pas le droit de vote et ceux qui ont ce droit ont vendu leur proxi, c'est clair – pouvons faire ? Y a-t-il des pétitions à signer ? Des actions que l'on peut mener d'ici aux élections. Parce que la communauté africaine, on est nombreux et, comme vous le dites, on a honte en tant que communauté, quand on parle du problème AFRINIC, on baisse la tête.

Y a-t-il une pétition à signer ? J'ai vu le communiqué de l'ICANN, ça veut dire que quelque part un travail a été fait à la base. Maintenant, en tant que communauté, est-ce qu'on est prêt ? Parce que si aujourd'hui il y a une pétition, je pense qu'il y a plusieurs personnes prêtes à signer pour que l'ICANN comprenne l'enjeu. Ce que la communauté pense. Parce que ce sont des ressources qui appartiennent à un pays. Je viens d'un petit pays, il doit y avoir 4 votants dans ce pays, mais c'est 9 millions de personnes.

LACINA KONE

Donc, nous avons la moitié de l'Afrique qui est la société civile, il y a un mouvement lancé il y a deux ans, une pétition a été lancée pour activer l'article 7 des statuts de l'AFRINIC, je crois que 70 % des membres actifs peuvent dire : non. Donc, j'encourage tout le monde, en effet, à s'exprimer. Parce que c'est votre avenir. Je le dis. Nous sommes le 9 juin 2025, c'est quelque chose de très sérieux qui se passe. Si vous n'êtes pas d'accord, faites entendre votre voix, exprimez-le. Pour arriver à 70 % des membres actifs qui disent non à cette mascarade. Et il faut que l'ICANN fasse ce qui convient.

Je ne veux pas parler au nom de l'ICANN, mais ICP2 n'est pas actif encore. Alors il faut prendre nos responsabilités, ce n'est pas un vote de l'ICANN, c'est une erreur de l'Afrique qui doit être résolue par l'Afrique sans victimisation. Et on ne peut pas dire que ça va être le business comme d'habitude. Il faut qu'on obtienne la majorité dans ce vote. Toute solution est sur la table. Nous avons un plan B.

THELMA QUAYE

On va prendre la dernière intervention parce que nous sommes en retard de 14 minutes, déjà.

ANTOINE DABRE

Je serai très rapide. Je suis autorisé à apporter un soutien de l'OIF plein et entier, il n'y aura pas l'épaisseur d'une feuille de cigarette entre les solutions présentées par le directeur général et ce que l'OIF peut penser sur cette crise. Donc vous avez notre plein et entier soutien. Nous soutenons toutes les initiatives que vous allez prendre d'ici aux élections. J'espère que les votants auront le bon sens de choisir leur continent plutôt qu'un quelconque acteur privé.

LACINA KONE

Donc nous voulons un soutien similaire autour de toute la table. Il faut que cela fasse sens, c'est une question de bon sens, c'est aussi simple que cela. Utilisez votre bon sens. Est-ce que nous restons assis en attendant ? Merci.

ANTOINE DABRE

J'ai vérifié avec mes patrons, nous pouvons vous soutenir totalement, l'OIF vous soutient complètement, c'est une initiative prise par Smart Africa que nous soutenons. Nous pouvons vous offrir tout le soutien possible dès maintenant, jusqu'à l'élection. Il n'y a pas de différence entre le point de vue exprimé par le directeur général et l'OIF. Et nous espérons que les pays d'Afrique auront une

solution de bon sens plutôt que ce soit un acteur privé qui gagne la mise.

LACINA KONE

Merci beaucoup. Moi, je veux qu'il y ait une vie après ces élections. Et on ne va pas s'arrêter avant d'obtenir notre souveraineté en toute transparence. Nous continuerons notre travail jusqu'à obtenir ce que nous voulons, la bonne gouvernance, le respect de l'Afrique au point de vue international. Nous n'allons pas nous arrêter jusqu'à obtenir ce que nous devons et ce que nous voulons. Merci.

THELMA QUAYE

Ceci dit, il n'y a rien d'autre à rajouter, je crois. Je serai disponible avec mes collègues, Rodrigue également sera avec moi, et nous pourrons parler plus longuement de tout cela. Je vous remercie de votre attention et on se retrouvera ensemble pour discuter, merci.

[FIN DE TRANSCRIPTION]